

87 GENDARMERIE NATIONALE



(1) Charles Garreau a été, en France, avec Aimé Michel cité dans cette étude, l'un des pionniers de la recherche sur les objets énigmatiques privés.

Cependant, peu à peu, et de plus en plus, le nombre des personnes qui s'intéressent au problème des « OVNIS », des « UFOs » (unidentified flying objects) ou des « MOCs » (mystérieux objets célestes) augmente de façon considérable. Périodiquement, les quotidiens relatent, très sérieusement, des apparitions dans le ciel

Le mystère des soucoupes volantes (des objets volants non identifiés, ou O.V.N.I., comme on les désigne plus couramment dans les milieux officiels) dure depuis plus de vingt ans. Pendant longtemps, il suffisait de prononcer les mots « soucoupes volantes » devant des « esprits forts » pour voir immédiatement naître sur les visages un sourire attristé ou de commisération.

Une fois de plus, une brigade de Gendarmerie s'est ainsi trouvée brusquement placée face au problème des soucoupes volantes. Et la question se pose : comment réagir devant de tels témoignages ?

Silence dans le bureau, les gendarmes se regardent partagés entre le scepticisme et l'idée qu'il s'est peut-être passé quelque chose dans la pâture de Louis B... Si c'était vrai ?

Au moment où l'engin passe au-dessus de moi, je n'entends aucun bruit, mais je sens par contre un fort déplacement d'air, un coup de vent. Cette glissade silencieuse, cette lueur surnaturelle éclairant le brouillard et flant sur la campagne, ça m'a fait une drôle d'impression. Mes vaches, elles, qui avaient continué de paître paisiblement, se sont laissées traire sans difficulté.

« Messieurs les gendarmes, dit l'Amédée, je viens de voir quelque chose d'extraordinaire : une soucoupe volante. Vous me connaissez ? Il faut me croire... »

« Comme chaque matin, j'arrive à la pâture où se trouvent mes vaches, pour les traire. Elle est située légèrement en contrebas de la R. N. 30, Gournay-Montdidier, à quelques centaines de mètres de W... En pénétrant dans le pré, j'appelle mes bêtes. Juste à ce moment, deux gros phares s'allument derrière le bois, dans le pré voisin. Un peu surpris, je pense que le propriétaire, Louis B..., est venu voir ses bêtes avec son tracteur. Mais les lumières se déplacent si vite que je me dis : Il est fou ! Il va se retourner !

Et, soudain, je réalise que je n'entends aucun bruit de moteur. La peur me prend, d'autant plus que cette lumière s'élève rapidement au-dessus des arbres, hauts d'une dizaine de mètres, percant le brouillard et illuminant toute la pâture et les haies qui la bordent. Derrière la lueur intense, je distingue peu à peu un objet sombre circulaire. Il s'envole vers la droite puis, prenant toujours de l'altitude, décrit une boucle complète qui le ramène dans ma direction. Je suis figé par la surprise et la frousse. Il passe au-dessus de moi

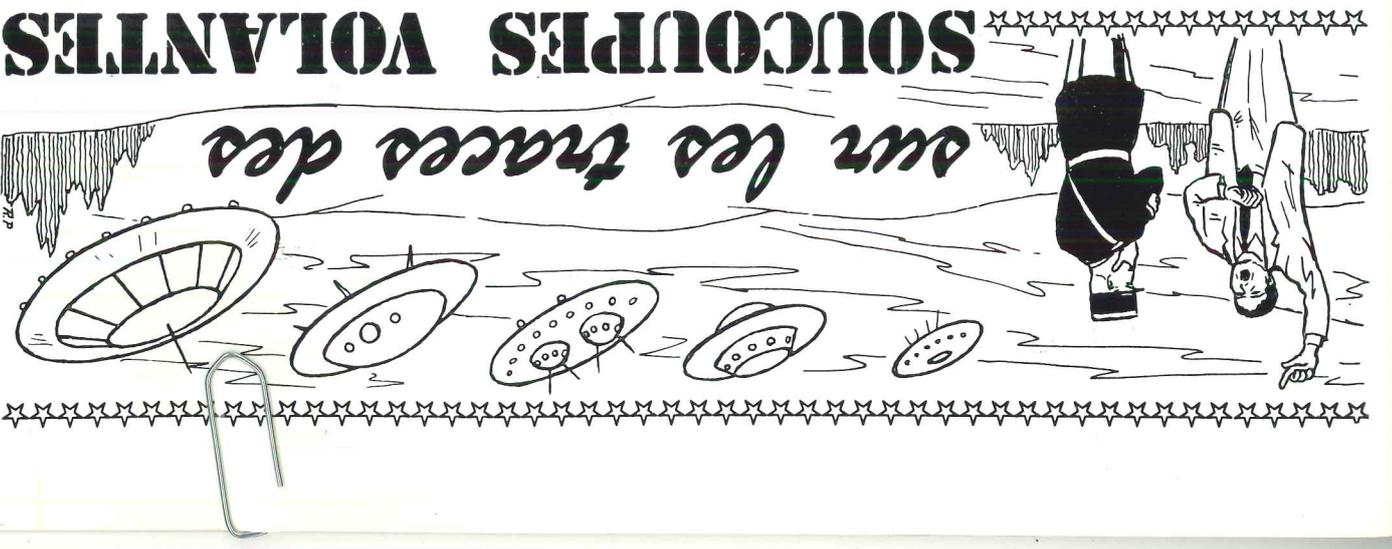
Tout en triturant sa casquette, Amédée L... raconte son aventure :

Vous le connaissez. Mais sur le terrain, nous n'avons pu relever aucune trace.

« Messieurs les gendarmes, dit l'Amédée, je viens de voir quelque chose d'extraordinaire : une soucoupe volante. Vous me connaissez ? Il faut me croire... »

Un brouillard épais enveloppe la campagne de 8 heures. Deux hommes sonnent à la porte de la brigade de Songeons, et pénètrent dans le bureau. Les gendarmes les connaissent bien. Il y a là monsieur B..., maire de W..., le village voisin, et Amédée L..., garde champêtre et cantonnier : un homme de 65 ans, très estimé de tous.

par le Capitaine KERVENDAL et Charles GARREAU, Journaliste (1)



des villes et des campagnes. La télévision, elle-même, a familiarisé le grand public avec ce problème plus que controversé. Le feuilleton télévisé américain « Les envahisseurs » a eu un très grand succès auprès du téléspectateur français. L'O. R. T. F., lui aussi, a sauté sur l'occasion pour nous présenter un épisode de « SOS fréquence 17 » consacré à une chasse aux fausses soucoupes volantes. Nous avons ainsi appris qu'il existait, au sein de la Gendarmerie, des « spécialistes » de l'étude de ces phénomènes de l'espace. Récemment, un débat public, à l'issue de la projection du film « La guerre des mondes », tiré du célèbre roman de H. G. Wells, a mis aux prises tenants et adversaires des « OVNI's ». Le public commence à se sentir concerné par tout ce bruit fait autour d'un phénomène inexplicable. Les soucoupes volantes ne sont-elles qu'illusions, utopies, mythes anciens ?

Nous voulons essayer ici de poser honnêtement le problème et donner quelques précisions sur ce phénomène.

Le phénomène « OVNI » n'est pas récent. S'il est passé plus ou moins inaperçu avant la seconde guerre mondiale, il n'en existait pas moins, puisque des relations d'observations peuvent être trouvées... dans la Bible. Cependant, c'est au cours des vingt dernières années que les apparitions se sont multipliées.



Le phénomène existe ! Des sommités du monde scientifique se sont penchées sur le problème, mais c'est surtout aux U. S. A. qu'il a été étudié.

En effet, à partir de 1947, des organismes ont été successivement créés aux Etats-Unis pour enquêter sur les cas toujours plus nombreux d'objets mystérieux, aux caractéristiques étonnantes et inquiétantes, signalés un peu partout par des pilotes d'avions militaires et de ligne ainsi que par des particuliers. Ce fut d'abord le projet « Blue Book », dépendant étroitement de l'U. S. Air Force ; puis, à la suite de l'intervention de l'un de ses membres, le professeur Hynek, directeur de l'observatoire de Dearborn, mettant en cause la compétence des militaires et leur indépendance à l'égard de la C. I. A., une seconde commission, la commission Condon était officiellement créée en 1966.

La nomination, aux U. S. A., du professeur Condon, chairman du département de physique à l'université du Colorado, fit naître un grand espoir dans les milieux « soucoupistes » du monde entier, déçus par les conclusions du projet « Blue Book ». Ce savant, dont la probité intellectuelle ne pouvait être mise en doute, semblait garant du sérieux de l'étude. Hélas, la commission Condon, qui aurait dû être composée de météorologistes, d'astronomes, de spécialistes du radar, s'est trouvée presque uniquement réduite à une équipe de psychologues. Les phénomènes ont été étudiés comme des ensembles indissociables au lieu d'être isolés les uns des autres. De plus, cette étude, menée avec une idée préconçue, s'est moins attaquée aux faits qu'à la personnalité de ceux qui avaient vu quelque chose.

Le rapport Condon a donc finalement conclu, lui aussi, fin 1968, qu'il n'existait aucune preuve de l'existence des soucoupes volantes, et que rien n'indiquait qu'elles constituaient une menace pour la sécurité des Etats-Unis. Mais ce n'est qu'un an plus tard que l'U. S. Air Force, après bien des hésitations, a décidé de mettre fin au « Project Blue Book ».

Cependant, deux ordonnances gouvernementales, s'adressant au personnel navigant ou au sol des bases aériennes, sont encore en vigueur aux Etats-Unis et prévoient 10.000 dollars d'amende et 10 ans de prison à l'encontre de quiconque divulguerait quelque détail sur quelque cas que ce soit d'observations d'« OVNI's ». Dans le même temps, en novembre 1967, se créait en U. R. S. S. un institut dirigé par le général Skolyarof et chargé de l'étude des « OVNI's ».

Il semble, par ailleurs, qu'il existe une association clandestine de savants de tous pays, ayant entrepris la même étude hors de toute allégeance militaire, académique ou autre.

Pourquoi tant de précautions pour quelque chose qui n'existe pas ?



Nous écarterons *a priori* toutes les relations fantaisistes dues à des personnes qui veulent, délibérément, ridiculiser celles qui croient aux soucoupes volantes ou qui, simplement, voudraient lire leur nom dans le quotidien local ; nous éliminerons de même les relations d'objets qui s'avèrent être des satellites artificiels ou de simples lanceurs de satellites. Force est alors de constater que certaines observations présentent des analogies troublantes, quel que soit le lieu ou le temps. Pour la plupart des témoins, les soucoupes volantes constituent le « dernier de leurs soucis ». Ils ne peuvent, d'autre part, avoir été influencés par des relations dont ils n'ont pu avoir connaissance. Des bergers, des enfants ont confirmé des détails rapportés par des pilotes d'avions, des ingénieurs ou des scientifiques. Des intellectuels ont confirmé les dires de simples paysans. Des déclarations semblables sont recueillies en France, aux U. S. A., en U. R. S. S., en Afrique du Nord, en Argentine, en Australie, etc.

Un exemple basé sur deux observations différentes met particulièrement en valeur les résultats positifs que peut apporter une enquête de Gendarmerie minutieusement conduite. Ce sont les atterrissages de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), le 1<sup>er</sup> juillet 1965, et de Marliens (Côte-d'Or), début mai 1967. A cinq cents kilomètres et deux ans d'écart, deux observations, des plus troublantes, s'authentifient réciproquement, éliminant toute explication du genre psychose ou hallucinations collectives. Entre les deux, une observation semblable en Uruguay.

Valensole : 1<sup>er</sup> juillet 1965. Il est six heures moins le quart. Un cultivateur du village, monsieur Maurice M..., 41 ans, marié, deux enfants, est en train de biner son champ de lavande sur un plateau situé à 2 kilomètres environ à vol d'oiseau au nord-ouest du pays.

Un bruit insolite attire soudain son attention, « comme un sifflement qui remplissait toute la campagne » dit-il. Le cultivateur, posant sa pioche, s'avance vers un talus qui lui masque la vue. Il le contourne :

« A une trentaine de mètres de moi, a-t-il raconté, j'ai vu alors une chose étrange. Elle avait une forme oblongue, un peu comme un gros ballon de rugby. Cela avait la taille d'une « dauphine », et une couleur mate. La machine m'a fait penser à une grosse araignée. Elle était posée sur six pattes, et un pivot de couleur acier s'en trouvait au centre. Aucun hublot. Seule une porte glissière s'ouvrait de haut en bas. Près de l'engin, il y avait un petit être, à la corpulence assez importante, dont la taille atteignait à peine un mètre. Un autre était resté dans l'engin. Il dut m'apercevoir et avertir celui qui était à terre, car celui-ci est remonté aussitôt dans l'appareil. J'ai alors entendu un bruit sourd. L'engin est parti en oblique. Je l'ai perdu de vue au bout de 10 à 15 mètres. Il se trouvait à environ six à huit mètres de hauteur quand je ne l'ai plus vu. J'ai regardé en l'air pour voir où il aurait pu se trouver, mais je ne l'ai plus aperçu. Il a disparu pire qu'un éclair. Au moment où il a décollé, c'est le pivot enfoncé en terre qui a donné l'impulsion première, sans soulever de poussière ; puis les six pattes se sont mises à tourner. J'ai été tout d'abord très ému, et je ne me suis pas approché. Puis, quinze à vingt minutes après, je me suis rendu à proximité de l'emplacement. J'ai constaté que la terre était détrempée dans la cuvette provoquée par le pivot central. Etant revenu le soir vers 20 h 30 avec ma fille, j'ai remarqué que la terre était devenue dure comme du ciment. »

Sur le terrain, les gendarmes, que dirige le capitaine commandant la compagnie de Digne, relèvent un certain nombre de traces, bien que les lieux aient déjà été piétinés par de nombreux curieux :

Au centre de la cuvette, peu profonde, et d'environ 1,20 mètre de diamètre, se trouvait un trou cylindrique d'une quarantaine de centimètres de profondeur, près-ciscent quatre sillons plus profonds, d'une largeur de 8 centimètres et d'une longueur voisine de deux mètres chacun, qui formaient une sorte de croix, ayant pour centre le trou cylindrique.

On retrouvera cette trace en X dix jours plus tard en Uruguay, à 15.000 kilomètres de Valensole, et c'est deux ans plus tard, à Marliens, près de Genlis (Côte-d'Or), que l'observation de Maurice M... reçoit sa plus étrange et plus nette confirmation.

L'atterrissage, en plein champ, à environ 500 mètres d'une route départementale, n'a pas eu de témoin. Mais, quand les enquêteurs (gendarmes, police de l'Air, officiers de la base aérienne de Longvic, toute proche) arrivent sur place le 11 mai 1967, en début d'après-midi, les traces sont absolument intactes. Elles se présentent comme une étoile de mer à six branches. La partie centrale, une cuvette peu profonde d'environ 1,30 mètre de diamètre (identique à l'empreinte de Valensole, semble avoir subi une très forte pression », précise le procès-verbal de Gendarmerie. Elle est dure et très

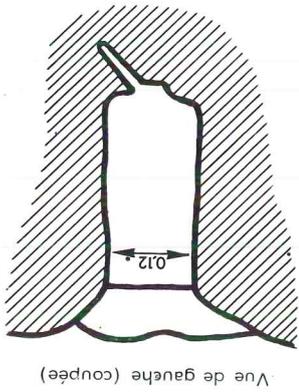
tassée. Elle est comme déshydratée. Toute trace d'humidité a disparu dans un rayon de 8 mètres, alors que des prélèvements effectués aux abords immédiats permettent de constater la présence de l'humidité au niveau du sol (procès-verbal des gendarmes de Digne sur l'atterrissage de Valensole : Nous avons constaté que la terre était meuble et fraîchement binée, sauf à l'endroit indiqué par monsieur M... où elle était compacte et desséchée).

Au centre, précise encore le procès-verbal des gendarmes de Genlis, à l'endroit où elle est la plus compacte, on remarque une trace circulaire de 40 centimètres de diamètre sur 30 centimètres de profondeur (Valensole : D = 40 centimètres). D'ouest en est, cette trace porte une empreinte cylindrique de 12 centimètres de diamètre, coudeé en son centre et profonde d'environ 10 centimètres. Cette empreinte a une longueur de 80 centimètres, qui déborde assez régulièrement la partie ronde.

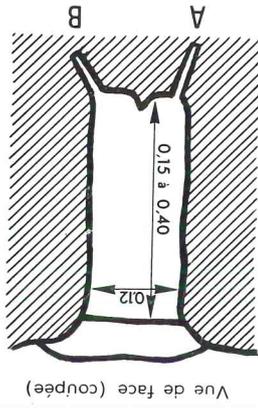
De là partent six sillons dont la largeur moyenne est de 12 centimètres (Valensole = 8 centimètres), la longueur est variable alors que la profondeur moyenne est de 25 centimètres. Dans chacun de ces sillons se trouve un trou cylindrique, dont le diamètre est de 0,12 mètre et la profondeur comprise entre 0,15 mètre et 0,40 mètre. Ces trous se prolongent par deux petites galeries d'un diamètre de 4 centimètres. Cette description et les dessins qui l'accompagnent évoquent singulièrement un dispositif d'ancrage au sol, et le croquis moins fouillé des mêmes trous dressé par les gendarmes de Digne à Valensole. On remarque en particulier l'aplatissement rigoureusement semblable, en une sorte de mini-cuvette au niveau du sol, de l'orifice des trous.

Croquis n° 1

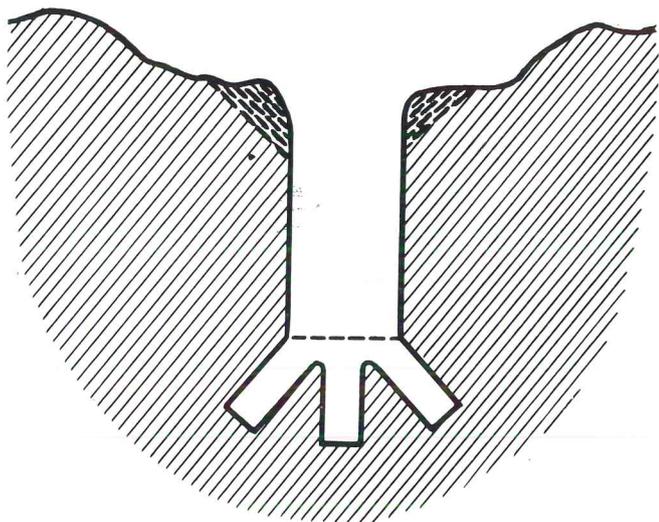
### MARLIENS (Côte-d'Or) juillet 1967



Trous cylindriques situés dans chacun des sillons.



VALENSOLE, 1<sup>er</sup> juillet 1965



Trous cylindriques  
situés dans les sillons.

En outre, poursuit le rapport des gendarmes de Genlis, dans un axe S.-O. - N.-E., des mottes de terre ont été projetées et éparpillées sur 10 mètres de largeur départ, pour se terminer en pointe à 30 mètres. Elles sont « compactées ».

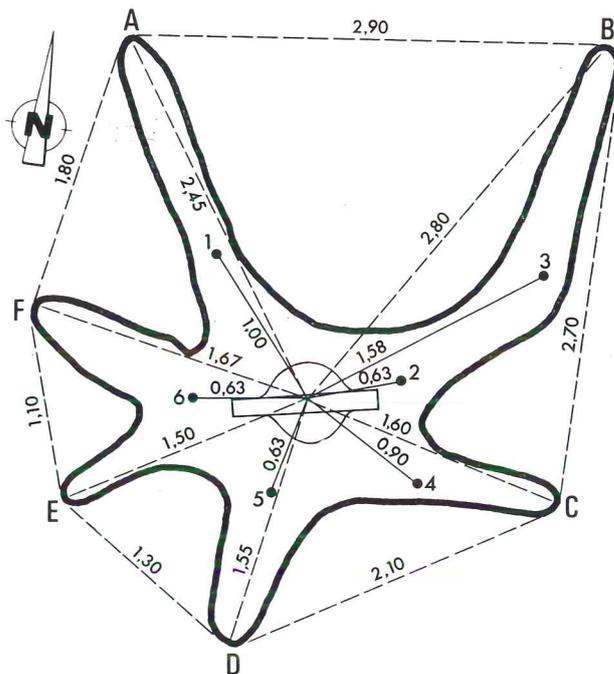
Dans les fissures du sol, à environ 20 centimètres de profondeur, les enquêteurs devaient faire une curieuse découverte, une poudre mauve, fine, qu'ils firent analyser par des laboratoires officiels. Ceux-ci établirent qu'il s'agissait de petits cristaux de silice genre quartz, dont les arêtes sont arrondies, et qui auraient subi un début de fusion à une température minimale de 1.500 degrés. Le rapport du laboratoire municipal de Paris précisait : « Ce qui est en contradiction formelle avec l'absence de toute trace de feu sur l'impact laissé dans le champ, ainsi qu'en témoigne la végétation simplement desséchée, mais non carbonisée ». Ce n'est pas le côté le moins mystérieux de l'affaire.

La date de l'atterrissage peut en effet être fixée de façon précise : l'engin a été suivi par le radar militaire de Creil comme l'a révélé le chef du district aéronautique de Bourgogne-Franche-Comté, lors de son audition par le capitaine commandant la compagnie de Gendarmerie de Dijon. Le 11 mai, le chef de la division D 5 de la direction de la Région aéronautique nord lui ayant demandé de lui fournir les renseignements qu'il serait susceptible d'obtenir sur les traces d'un engin non identifié observé dans la région de Genlis, un écho non identifié ayant été suivi sur le radar militaire de Creil.

L'atterrissage aurait donc eu lieu le 10 mai.

Que sont donc ces objets que le radar suit parfois et qui laissent des empreintes aussi étranges sur le sol lorsqu'ils atterrissent ?

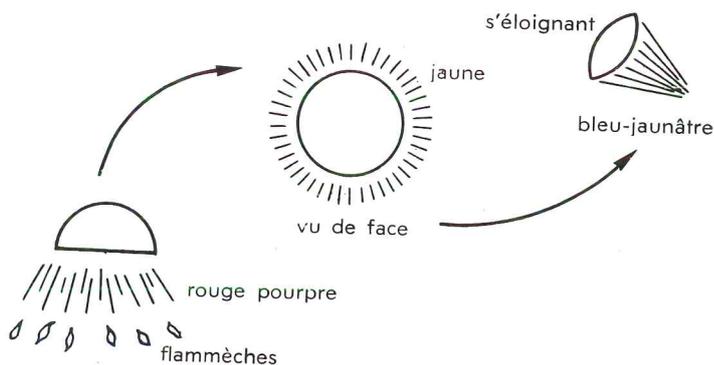
MARLIENS, juillet 1967.



Vue d'ensemble de l'empreinte.  
Emplacement des trous.

La plupart des observations retenues, et dont l'origine demeure inexpiquée, présentent les « OVNI's » comme des objets aux formes de complexité variable dérivant de la sphère : cigares, soucoupes, disques, aux caractéristiques surprenantes.

Objet observé en ILLINOIS (USA)  
à l'aube du 20 juillet 1964.

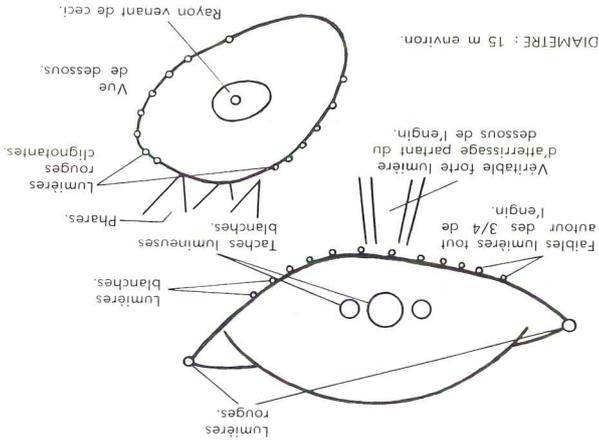


On admet généralement, même dans les milieux résolument anti-soucoupistes, que sur 10.000 cas signalés à l'Aérospace Technical Intelligence Center (A. T. I. C.) de Dayton, entre 1947 et 1966, 9.350 ont pu être expli-

du témoin, arrêt des moteurs d'automobiles, pannes de courant, parasites de radio ou de télévision, perturbation des instruments de bord des avions, paralysie des témoins, nervosité excessive de certains animaux.

Les hommes de science qui ne connaissent du phénomène que les relations, par des témoins parfois abusés, d'observations de météores ou de ballons-sondes, ou les trinquages photographiques de quelques escrocs, ont choisi de nier globalement l'existence de l'objet-soucoupe. Ils prétendent que toutes les observations peuvent être mises sur le compte de l'hallucination, de mirages, de plâtraseries ou de phénomènes naturels. Aussi nous bornons-nous ici à étudier certaines théories de soucoupistes, qui, nécessairement, laissent perplexes.

Croquis n° 5  
 Croquis effectués par 2 témoins d'un atterrissage dans la région de PALATINE LAKE EURICH (Illinois) le 12 mai 1969 entre 21 h 30 et 23 h 30.



Il est bon auparavant de rappeler que plusieurs milliards de planètes semblables à la Terre existent dans notre galaxie.

La première théorie sérieuse qui ait été formulée est celle de l'« Orthothénie ». Elle est due à un chercheur français, Aimé Michel, qui a étudié dans le détail la vague d'observations française de 1954. Ayant pointé celles-ci sur une carte de France au 1/1.000.000<sup>e</sup>, en projection Lambert, il s'est aperçu, par hasard, qu'indépendamment de l'heure des observations, celles-ci se situaient parfaitement sur deux lignes droites.

La première de ces lignes groupait six points d'observation « ligne BAVIC » : Bayonne, Lencouacq (Landes), Tulle (Corrèze), Ussel (Corrèze), Gelles (Puy-de-Dôme), Vichy (Allier) ; la seconde, 3 points : Tulle, Langageac (Haute-Loire) et le Puy. Le 9<sup>e</sup> point, Lante-fontaine-les-Baroches, étant isolé.

Toutes les observations des journées suivantes, particulièrement celles du 7 octobre, confirmaient cette

gues ou renvoyés à une possibilité d'explication, mais 650 ont résisté à toute tentative, soit 2,6 cas par mois pour le seul territoire des Etats-Unis. Ce sont ces 650 cas qui posent le problème.

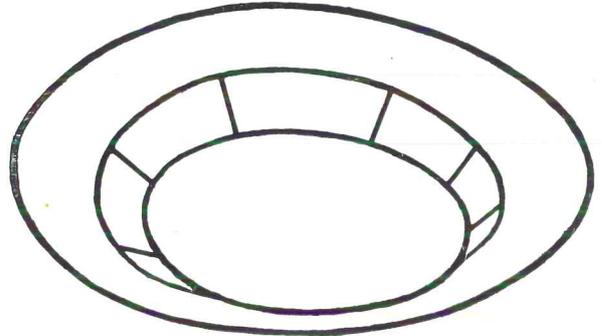
Généralement, ces objets ont des vitesses apparentes nettement supérieures à celles de nos avions les plus rapides et ont des performances qui vont bien au-delà de celles de nos engins spatiaux. Ils présentent des périodes de vol stationnaire et leur trajectoire se modifie à volonté. Ils émettent parfois des lueurs de couleurs variables, généralement liées à leur vitesse. Leur apparition et leur disparition ne se fait pas brusquement. Ces objets ont un comportement continu, mais leur caractère fugitif donne souvent au témoin une sensation de rêve éveillé. Les réactions humaines à ces observations sont complexes et contribuent à créer une certaine atmosphère psychologique.

Les observations peuvent faire état de vol à haute, moyenne ou basse altitude, d'atterrissage. Souvent, un dôme transparent est remarqué à la partie supérieure du disque. Elles se situent généralement dans des zones à habitat dispersé sans, pour autant, éviter systématiquement les agglomérations.

Les objets observés peuvent être de dimensions variables (1 à 100 mètres de diamètre). De petits disques sont parfois signalés, quittant ou rejoignant un objet-utilisé par les Américains pour se poser sur la lune ; Simple coïncidence ? Les Américains se sont-ils inspirés de certains rapports d'observation d'« OVNI » ?

Croquis n° 4

Observation à EVILLIERS (Doubs) le 22 mai 1967 vers 22 heures.



Diamètre : 15 à 20 mètres.  
 Hauteur : 2,50 m environ.  
 Vitesse : 20 km/heure.  
 Leur jaunâtre - verdâtre.

Outre les observations proprement dites de ces objets, des témoins ont très souvent relaté certains effets secondaires : déplacement d'air, perturbation des boussoles, sensation de brûlure des yeux et de la face

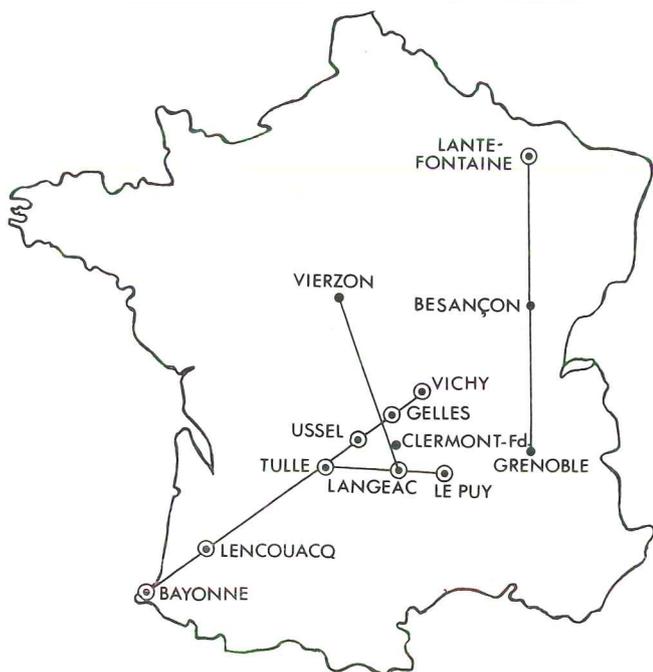
découverte. Ce jour-là, 29 observations se groupaient sur 26 alignements dont certains se recoupaient. Un alignement comprenait : 7 observations, 3 en totalisaient : 4, et 22 : 3. Ces 26 alignements constituaient sur la carte 9 sommets et 5 étoiles.

Notons en passant que Valensole se situe à l'intersection de droites définies par les observations du 2 octobre 1954, alors que Marliens se trouve à celle de lignes définies par des observations de différentes journées de mars et octobre 1954.

Croquis n° 6

Les observations du 24 septembre 1954 :

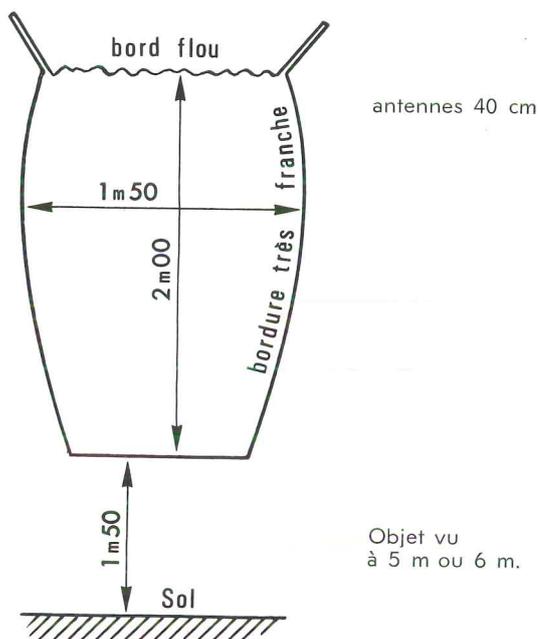
Aux 9 observations (⊙) citées par Aimé MICHEL, une recherche soignée a permis à Jacques VALLEE de rajouter 5 autres observations (●) et d'obtenir ainsi 4 alignements.



Cette théorie devait créer un véritable remue-ménage chez soucoupistes et anti-soucoupistes, d'autant plus que lorsqu'une observation était signalée au point d'intersection de deux alignements, le phénomène observé était souvent lié à un objet, de forme sphérique, discoidal ou elliptique, immobile dans l'atmosphère, que rejoignaient ou quittaient des objets plus petits. Une intelligence dirige-t-elle les mouvements des mystérieux engins célestes ?

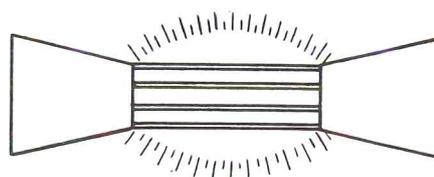
Plus récemment, un autre chercheur français, F. Lagarde (Revue « Lumières dans la Nuit »), découvrait que les disques lumineux étaient souvent signalés sur les lieux des séismes. Ainsi, des lueurs mystérieuses, des disques auraient-ils précédé ou accompagné le grand tremblement de terre de 1930 au Japon et, plus près de nous, en Yougoslavie et même à Arette. Les « MOCs » s'intéressent-ils aux phénomènes sismiques ? Dans l'affirmative, ils devraient également s'intéresser aux failles géologiques, points faibles de l'écorce terrestre.

Observation à MALATAVERNE (Doubs)  
le 14 mars 1969 vers 20 heures.



Croquis n° 8

Observation à EVILLIERS (Doubs)  
au cours de l'été 1967.



Durée de l'observation : 3 heures.  
4 sortes de câbles lumineux.

C'est ce qu'a recherché F. Lagarde. Il a noté que sur 86 localités citées par Aimé Michel, 32 se situaient sur des failles. Une nouvelle voie est ainsi ouverte à la recherche. Ces hypothèses se trouvent actuellement confirmées par plusieurs chercheurs australiens et américains.

La preuve est, d'autre part, partiellement faite, que des engins utilisant l'antigravitation comme moyen de propulsion se comporteraient comme les objets observés et auraient les mêmes effets secondaires, en particulier, production d'ultra-sons et création de champs magnétiques. Ceci a amené les réseaux de surveillance du ciel (en particulier : cercles L. D. L. N.) qui se créent un peu partout, et surtout en France, à s'équiper de détecteurs d'ultra-sons. Notre pays est, actuellement, largement quadrillé par ces réseaux d'amateurs ou de scientifiques désirant conserver l'anonymat.

Comme nous pouvons le voir, il y a, en ce domaine, matière à réflexion et à recherche sérieuse, à condition d'accepter de se débarrasser de certains préjugés contraires à l'esprit scientifique. Hélas, les seules données dont disposent les chercheurs sont encore et presque uniquement celles de la presse.

Croquis n° 9

Observation à MENESSAIRE (Côte-d'Or)  
le 30 octobre 1968 à 18 h 30.



Longueur : 20 mètres environ.  
Diamètre : 2 à 4 mètres.  
Altitude : 100 à 200 mètres.  
Vitesse : 50 km/heure.

La science explique cependant certains observations. De nombreux scientifiques, dont le professeur Heuyer, maître écoute de la médecine mentale, ont avancé l'hypothèse selon laquelle les phénomènes observés relèvent de la seule psychiatrie ou de la simple psychologie. Selon eux, nombre d'observations ont pour origine des hallucinations ou des illusions d'optique. Une certaine psychose collective peut s'étendre ainsi de proche en proche. Il peut y avoir aussi tout simplement mystification de la part des témoins. Ainsi en est-il de ce canular monté par des « témoins dignes d'être pris au sérieux » qui avait découvert un mystérieux petit homme, en fait : un singe complètement rasé.

D'autres savants de toutes nationalités, et non des moindres, ont considéré que les conditions thermiques de l'atmosphère ou de la stratosphère peuvent créer des réflexions d'ondes-radar.

D'autres, partant du fait que la réalité physique du phénomène ne peut être mise en doute, compte tenu de la personnalité, du nombre, de la qualité des témoins ou de la précision du témoignage, considèrent qu'elle peut être liée ou non à un objet matériel.

Les tenants de l'explication matérielle retiennent les causes suivantes : avions, ballons-sondes, météores, aéroplanes ou simples vols d'oiseaux, nuages ou objets astronomiques, satellites artificiels mésinterprétés, ou réflexions de phares d'automobiles.

Si les « MOCs » ne sont pas des engins venus d'un autre système solaire et encore moins d'une autre galaxie, que sont-ils ?

Si ils ne sont pas dus à des hallucinations, s'ils ont une explication matérielle, comment expliquer le phénomène, comment expliquer leurs performances ?

Les vagues d'observations semblent liées à un cycle d'une durée de 11 ans environ. Elles peuvent donc être liées non seulement à une planète, mais à l'activité solaire.

Les hypothèses les plus couramment admises par les adversaires des soupçons sont celles de la foudre en boule et des effets de plasma.

La foudre en boule est un phénomène d'électricité atmosphérique relativement rare, mais dont la réalité n'est plus discutée. Elle est constituée par une décharge électrique en forme de boule. Des photographies ont pu en être prises. Si les dimensions de cette foudre en boule sont généralement faibles, des diamètres de 10 mètres ont cependant été signalés. Sa couleur varie du blanc au rouge vif. Elle émet un sifflement ou un bourdonnement. Sa longévité est, en principe, faible. Une grosse boule peut éclater et expulser d'autres plus petites.

Les plasmas sont sensiblement de même nature que la foudre en boule. Sous certaines actions extérieures (chaleur, radiations ultra-violettes, rayons X, décharges électriques), les atomes de gaz perdent leurs électrons. Ils sont ionisés ; la charge positive prédomine alors. La masse gazeuse, constituée par les noyaux positifs des atomes ainsi dépouillés et par les électrons libres, est le « plasma ». Les lignes de transport de force ou à haute tension peuvent engendrer des plasmas. Ceci expliquerait la prédilection que semblent avoir les sous-coups volantes pour ces lignes. Les plasmas ont une luminescence bleuâtre qui peut donner naissance à une couleur rouge ou blanche. Leur longévité est faible.

Dans ces conditions et selon cette hypothèse, la vitesse fantastique relatée par de nombreux témoins ne serait qu'une illusion d'optique causée par la contraction du plasma. De même, il serait possible que plasmas et foudres en boule provoquent des effets magnétiques ou thermiques, ainsi que des effets radar. Par ailleurs, le comportement quasi intelligent de ces phénomènes serait dû à l'action des champs électriques.

Peut-on expliquer dans cette hypothèse que les « MOCs » soient parfois suivis par les radars ? En effet, des échos radars d'objets se déplaçant à des vitesses jamais atteintes par des avions (Mach 6 ou 7) ont pu être observés. Ces échos peuvent, paraît-il, émaner d'objets au sol, par réflexion de phénomènes parasites sur une couche atmosphérique d'inversion de température. Une discontinuité de la densité de l'air, un simple insecte, peut déclencher un tel écho radar.

La foudre en boule ou les plasmas peuvent également expliquer que des photographies de « MOC » en vol aient été prises.

L'hypothèse extra-terrestre est rejetée par de nombreux savants qui pensent que si les probabilités de vie évoluée ou même d'existence d'êtres supérieurs à l'homme sont considérables, il est cependant impossible que ces êtres puissent franchir des distances supérieures à celle qui nous sépare de l'étoile la plus proche, Alpha de Centaure, située à 4 années-lumière. Il est à peu

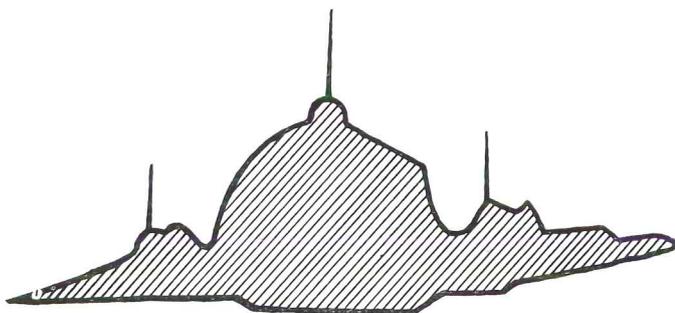
près exclu, en effet, qu'une vie évoluée puisse exister sur une planète du système solaire, et la théorie de la relativité d'Einstein nous enseigne qu'un corps matériel ne peut dépasser la vitesse de la lumière, et mettrait donc des dizaines, des centaines d'années pour parvenir jusqu'à nous. Mais cette théorie commence à être contestée et quelques chercheurs auraient détecté des particules plus rapides que la lumière : « les tachyons ».

Le rapport Condon a conclu qu'il n'existait pas de preuve de l'existence des « OVNI ». Tout est-il dit ? La conclusion, elle-même, est ambiguë.

La théorie des plasmas met-elle un point final au débat ?

Nous ne le pensons pas car, même si les soucoupes volantes ne sont qu'effets de plasmas, les efforts des chercheurs méritent d'être poursuivis et d'attirer l'attention des savants. Les plasmas n'expliquent pas tout, de nombreux phénomènes atmosphériques demeurent mystérieux. Il se passe quelque chose dans le ciel que nous ne comprenons pas.

Croquis n° 10



D'après une photo très agrandie d'une observation faite à Paris (19°) le 27 ou 28 juillet 1965 à 17 h 30.

De nombreuses personnes se sont données corps et âme à la résolution du grand point d'interrogation que pose le problème des « OVNI ». Si l'existence d'engins extra-terrestres était reconnue, nous nous trouverions devant la plus grande affaire de tous les temps. Certes, la passion est parfois mauvaise conseillère ; elle aveugle souvent ceux qui se laissent guider par elle. Est-ce une raison suffisante pour condamner *a priori* ce qu'on ne connaît pas ? le problème des soucoupes volantes n'est-il qu'un mythe moderne ?

Les pilotes d'avions de lignes ou militaires qui ont observé et parfois poursuivi des « OVNI » ont-ils été victimes d'hallucinations ? si oui, de nombreux pilotes devraient être interdits de vol et nous serions à la merci de quantités de docteurs « Folamour ». Si les psychoses collectives, les illusions d'optique sont aussi fréquentes que le pensent les psychiatres, il est permis

de se demander quelle crédibilité peut être accordée à un témoignage de quelque nature qu'il soit, sans parler des aveux. Dans cette seule optique, le phénomène mérite d'être étudié avec la plus grande objectivité.

Que savons-nous de l'espace ? rien. L'homme commence tout juste à arpenter la proche banlieue de la planète terre.

Que pouvons-nous faire, nous, gendarmes, face à ce problème ? Nous pouvons essayer, ici, de donner une réponse. La Gendarmerie nationale, par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout des populations ; par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel et aussi par la rapidité de son intervention sur les lieux, est bien placée pour être une auxiliaire précieuse dans la recherche de la vérité en ce domaine. Comment ? en sachant écouter, en accueillant avec sympathie les chercheurs mandatés par les organismes sérieux et connus qui étudient ce problème ; en questionnant avec attention et sans préjugés les témoins ; en relatant avec minutie état des lieux et constatations, dans les cas signalés d'atterrissages, nous pouvons contribuer à élucider l'un des plus grands mystères de tous les temps. (Voir en annexe questionnaire type.) L'enquête vaut la peine d'être menée, qu'il y ait « OVNI », « UFO », « MOC », ou simplement hallucination ou phénomènes naturels. Et ce, d'autant plus que des recherches en cours expliquent dès maintenant les fabuleuses performances prêtées aux soucoupes volantes, par l'antigravitation.

#### LUMIERES DANS LA NUIT

Extrait de l'AIDE-MEMOIRE DE L'ENQUETEUR (page 7)

I Avertissement	VIII Enquêtes extérieures
II Matériel de l'enquêteur	IX La photographie
III Avant l'enquête	X Enquête psychologique
IV Témoignages	XI GENDARMERIE
V Questionnaire	XII Rapport
VI Croquis de traces	XIII Conclusion
VII Examen des lieux	

S'il y a eu enquête de la part de la Gendarmerie, il est maintenant temps pour l'enquêteur d'aller la consulter. Elle est parfaitement libre de vous répondre par une fin de non-recevoir ; cependant, l'expérience montre que, le plus souvent, elle est coopérative.

L'enquêteur doit décliner son identité, présenter sa carte d'enquêteur et sans rien demander encore, parler de son enquête, des résultats qu'il a acquis, des remarques qu'il a pu faire. Il faut que celui à qui s'adresse l'enquêteur comprenne qu'il n'a pas affaire à un simple curieux, mais à une personne sérieuse qui s'intéresse à la question, non pour la publicité, mais pour l'étude du phénomène.

## Questionnaire type à l'usage de l'enquêteur

## I. — OBSERVATIONS EN VOL

Date, lieu et heure.  
Position du témoin au moment de l'observation —  
Nombre d'objets.

Direction suivie par l'objet (ex. : venait du N.-O., se dirigeait vers S.-E.).

Y a-t-il eu changement de direction ? de vitesse ? de couleur ? d'altitude ? d'aspect ?

Conditions atmosphériques — Etat du ciel et des objets célestes ?

## II. — ATERRISSAGE

Date, heure et lieu précis.

A quelle distance du témoin l'objet s'est-il posé ?

Le témoin l'a-t-il vu ?

— atterrir ? de quelle direction venait-il ?

— déjà posé ?

— décoller ? dans quelle direction ?

Aspects : Dimensions approximatives (hauteur, diamètre, longueur) ? reposait-il sur des pieds ou sur un train d'atterrissage ?

Couleur de l'objet ? s'est-elle modifiée à un certain moment ?

Bruit : L'objet émettait-il un bruit ? quelle en était l'intensité ? celle-ci a-t-elle varié à un certain moment ?

Effets ressentis par le témoin : Immédiats (chaleurs, picotements, souffle d'air au décollage) ? — Ultimeurs (insomnies ou sommeil plus profond que d'habitude, troubles divers, visuels en particulier) ?

Animaux : Si des animaux se trouvent à proximité : réaction de ceux-ci ? Demander à leur propriétaire de surveiller leur comportement ultérieur, et d'alerter aussitôt si l'un d'eux périt dans des conditions inexplicables. Faire pratiquer autopsie (analyse du sang, recherche d'effets d'irradiations).

En cas d'êtres aperçus à bord ou à proximité de l'engin :

— Aspect : taille, corpulence, bras, jambes, tête - détails du visage, des pieds, des mains - vêtements - coiffure.

— Degré de crédibilité du témoin.

— E. D. F. : stations proches des vols à basse altitude ou atterrissages : modification inexplicable de la tension au moment des observations.

— Bases aériennes : radars (bien que ceux-ci servent au contrôle des avions en vol et non à la détection, et qu'ils ne fonctionnent pas la nuit lorsqu'il n'y a pas de vols, ils peuvent cependant capter des échos imprévus).

— Observatoires : ont-ils vu quelque chose ?

ballons-sondes, direction et vitesse du vent au sol et en altitude.

— Stations météo-régionales : heure de lâchers de

## IV. — VERIFICATIONS ANNEXES

immédiate du lieu d'atterrissage.

— Noter si des lignes électriques, H. T., B. T., voies ferrées, clôtures électriques passent à proximité

— Eventuellement, examiner les anomalies qui pourraient être constatées sur les insectes ou mollusques rampants : escargots, limaces, fourmis.

Genils sur l'atterrissage de Mariens).

— Dresser un croquis coté de l'ensemble, et éventuellement des détails (Cf. : enquête de la brigade de

rouges.

— Photographier à la verticale, à 10 mètres d'altitude (demander l'hélicoptère), avec pellicule aux infra-

les racines de plantes.

— Prélever des échantillons de terre et de végétaux. Les faire analyser, si possible, à la plus proche station

agronomique. L'examen doit porter, entre autres, sur fils de fer barbelés des pâtures).

— Vérifier à la boussole sur les objets métalliques du voisinage si une certaine rémanence subsiste. (en rase campagne par exemple, faire le test sur des

mesures ont été effectuées, elles ont été négatives).

## III. — CONSTATATIONS SUR LE TERRAIN

— Comportement :  
— comment se déplaçaient-ils ? que faisaient-ils ?  
— portaient-ils des objets ?  
— ont-ils fait des gestes ?  
— ont-ils vu le témoin ?